



Société Belge de Médecine Hyperbare et Subaquatique asbl
Belgische Vereniging voor Overdruk- en OnderwaterGeneeskunde vzw

Position de la Société Belge de Médecine Hyperbare et Subaquatique sur la plongée après vaccination COVID-19

26 Mars, 2021

Dans la documentation fournie par l'Agence Européenne des Médicaments (EMA), dans le cadre de l'évaluation des vaccins approuvés en Europe, la possibilité d'effets indésirables suite à la vaccination a été mentionnée. Ces effets indésirables sont, en majorité, modérés et similaires aux effets indésirables de tout type de vaccins, par exemple : céphalées, fièvre modérée, nausées, douleur au niveau du site d'injection, vertiges, troubles gastro-intestinaux, lymphadénopathie, effets thromboemboliques, etc. La période de survenue de ces effets indésirables, se situe, en général, entre 12 et 48 heures après la vaccination, et dans de rares cas, ces symptômes peuvent persister jusqu'à 7 jours. Des complications sévères, telles que l'anaphylaxie, sont heureusement très rares et n'ont, en général, été observées que chez des personnes multi-allergiques ; leur survenue est souvent très rapide, endéans les 30 minutes après la vaccination. Une fréquence plus importante d'effets indésirables a été observée après la deuxième dose du vaccin.

La vaste majorité des effets indésirables demeure sans gravité et ne met pas en question le profil de sécurité des vaccins approuvés; cependant, il existe une possibilité que ces effets indésirables puissent être aggravés par les conditions propres à la plongée sous-marine, telles que l'immersion, la pression et l'environnement hypo/hyperoxique. De plus, il est possible que certains des effets immunologiques de la vaccination COVID-19 puissent, temporairement, influencer le risque de maladie induite par la plongée. Des cas anecdotiques ont été rapportés dans les médias sociaux, de symptômes possiblement liés à une maladie de décompression (MDD) après des plongées sans incident particulier avec des profils de plongée considérés sûrs du point de vue décompression et une vaccination COVID-19; ces cas, ont suscité de l'inquiétude dans le monde de la plongée sportive.

Actuellement, il n'existe aucune donnée d'évidence scientifique concernant l'influence de la plongée sur la sévérité des effets indésirables, ni sur l'impact des effets indésirables ou de la vaccination en elle-même sur les capacités physiques ou mentales des plongeurs à pouvoir plonger en toute sécurité.

Tenant compte du fait que ces vaccins sont des produits pharmaceutiques nouveaux, et afin de s'assurer que les effets indésirables décrits ci-dessus ne puissent interférer avec l'exécution des tâches relatives à la sécurité, nous voulons attirer l'attention de la communauté des plongeurs sur les informations et recommandations du WHO, EMA et ECDC sur la vaccination COVID-19 (voir références), et nous proposons d'y ajouter les recommandations suivantes, spécifiques pour la plongée sous-marine :

- 1) La nécessité de maîtriser la pandémie COVID-19 est primordiale, et comme, en ce moment, une vaccination la plus large possible semble le seul moyen pour y parvenir, **il est fortement recommandé que toute personne se fasse vacciner contre la COVID-19**, selon la disponibilité des vaccins et selon le plan de vaccination COVID-19 national en vigueur.
- 2) **Une période d'attente d'au minimum 7 jours est recommandée** après chaque dose de vaccin COVID-19 avant de reprendre la plongée à gaz comprimé ou en apnée.

- 3) **Il est recommandé de prolonger cette période à 14 jours** pour ces plongeurs
- i. qui ont eu des effets indésirables après la vaccination d'une durée de plus de 48 heures,
 - ii. avec des facteurs de risque comme par exemple (liste non exhaustive):
 1. l'excès pondéral
 2. une maladie métabolique chronique (y inclus le diabète)
 3. le tabagisme
 4. la prise de médicaments pouvant augmenter le risque thrombo-embolique (y inclus les contraceptifs oraux)
 5. ou une combinaison de ces facteurs
 - iii. qui désirent effectuer des plongées requérant des capacités techniques spécifiques ou excédant les limites de la plongée récréative sans décompression obligatoire (p.ex. la plongée technique, la plongée profonde avec décompression).
- 4) **En cas de symptômes (effets indésirables) persistant plus de 48 heures** après la vaccination COVID-19, il est conseillé aux plongeurs de consulter leur médecin généraliste.
- 5) Si, endéans les 7 jours après une vaccination COVID-19, de possibles symptômes de maladie de plongée (MDD) apparaissent après des plongées "à faible risque de MDD", **il est vivement conseillé de consulter un médecin de plongée**. Il peut être utile de rapporter le cas à un organisme de sécurité en plongée tel que Divers Alert Network (DAN) Europe. Les sociétés scientifiques locales pourraient être associées à cette vigilance.
- 6) Étant donné que la vaccination COVID-19 ne protège pas à 100% de la possibilité de transmettre le virus SARS-CoV2 à d'autres personnes, **les mesures de protection actuellement en vigueur (distance, masque, hygiène) doivent être observées par tout plongeur**, qu'il soit vacciné ou non.

Références:

- European Centre for Disease Prevention (ECDC) [Overview of the implementation of COVID-19 vaccination strategies and vaccine deployment plans in the EU/EEA](#).
- ECDC [COVID-19 vaccination and prioritisation strategies in the EU/EEA](#).
- European Medicines Agency (EMA) [Comirnaty EPAR -public assessment report](#).
- EMA [Comirnaty - Procedural steps taken and scientific information after the authorisation](#).
- EMA [COVID-19 vaccine Moderna- EPAR-public assessment report](#).
- EMA [COVID-19 vaccine AstraZeneca - EPAR-public assessment report](#).
- World Health Organization (WHO) [Guidance on developing a national deployment and vaccination plan for COVID-19 vaccines](#).
- [WHO COVID-19 vaccines technical documents](#).

Ces recommandations ont été rédigées sur base des données disponibles en date du 26 mars 2021. Elles seront probablement amenées à évoluer.

Pour le Bureau de la SBMHS-BVOOG:

(signé)

Dr Guy Vandenhoven
Président

(signé)

Dr Peter Germonpré
Membre du Bureau

(signé)

Dr Jean-Pierre Rézette
Membre du Bureau